
Réduire la publicité imprimée

Syndicat Mixte du Val de Loir

Allée de l'Ancienne Gare

72800 Le Lude

[Voir le site internet](#)

Hélène Chevallier

helenechevallier.valdeloir@orange.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, le syndicat distribue des autocollants stop-pub aux usagers de son territoire. Le gisement potentiel (15kg/hab/an) représente environ 600 tonnes de déchets par an.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif est de réduire la quantité de publicités imprimées jetées mais aussi imprimées. Le syndicat souhaite équiper au moins 15% des foyers en autocollants stop pub.

Résultats quantitatifs

En 5 ans, le syndicat a distribué plus de 2437 autocollants sur demande. Le taux de boîtes aux lettres équipées arrive à presque 12% sur le territoire sans compter les étiquettes non distribuées par le syndicat.

Résultats qualitatifs

La quantité de déchets évités est estimée à 85 tonnes par an grâce à cette action.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Création du visuel par une agence de communication
- Impression des autocollants
- Infos dans la presse local et sur le site internet
- Distribution à la demande aux usagers uniquement du territoire
- Enregistrement de toutes les demandes

Moyens humains

- Chargée de prévention
- Chargée de communication et agence de communication
- Relais d'informations : communes, communautés de communes, presse locale...

Moyens financiers

- 0,20€ / autocollant en moyenne

Partenaires mobilisés

- Relais d'informations : communes, communautés de communes, presse locale...
- Ecoles : pour le lancement de l'action, organisation d'un concours d'affiches dans les écoles du territoire

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est reproductible très facilement.

Recommandations éventuelles

Nous avons choisi de distribuer les autocollants seulement sur demande et non en masse pour une meilleure adhésion des foyers.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | MENAGE | STOP PUB | PAPIER | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Hélène Chevallier
helenechevallier.valdeloir@orange.fr
Direction régionale Pays de la Loire